



Réunion des clubs

Réforme du championnat par équipes

Neuves-Maisons – 23 novembre 2012

Clubs Présents : Bayon TT, Blainville Damelevières, Blénod CO, Champigneulle TT, Chanteheux MJC, Croismare MJC, Essey les Nancy TT, Flavigny-Ludres AS, Foug CP, Frouard OFP, Heillecourt LR, Hériménil TT, Herserange ASTT, Jarnisy TT, Jarny US, Laxou ALEZ, Lunéville ALTT, Malleloy FJEP, Montauville AL, Nancy ASPTT-Javille Jeunes, Neuves Maisons TT, Pont-à-Mousson ASTT, Saint-Max TTHR, Vandoeuvre ASCI, Vandoeuvre MJC, Velaine en Haye TTC, Villers les Nancy COS

Les représentants des clubs sont accueillis par Jean-Luc BESOZZI, président du TT Neuves-Maisons et président de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table, et par Claude BERNARDIN, président du Comité Départemental.

La première partie de la réunion est une présentation de la réforme fédérale, qui sera appliquée en même temps en Région et dans le Département pour la saison sportive 2013-2014 : suite à l'enquête fédérale, il a été proposé que le championnat par équipes soit réalisé selon le même principe à tous les niveaux : équipes de 4 joueurs, permettant à la fois de montrer une harmonie, de jouer sur une durée plus courte et de rentrer dans le cadre du développement durable en diminuant les déplacements automobiles. L'arrivée imminente d'une enquête proposée par un groupe alsacien sur l'ensemble de la zone est annoncée, en précisant que celle-ci a déjà été réalisée auprès des joueurs de nationale ; il est par ailleurs rappelé que le Président de la FTT a eu connaissance de ces résultats et annoncé qu'il était impossible de revenir en arrière.

Ensuite, les participants présents (en général 2 par club) sont répartis en groupes de travail animés par les membres de la commission sportive pour réfléchir aux modalités de son application. Un questionnaire visait également à mieux connaître les tranches horaires disponibles dans les clubs, ainsi que les préférences pour de nouveaux horaires de compétitions.

Enfin une restitution globale permet de rendre compte des avis de chaque groupe.

1/ Equipes compensatrices : création ? principe ?

A cette première question, tous les clubs présents répondent qu'il faut créer des équipes compensatrices, en laissant à chacun la liberté d'engager ou non ces équipes.

Il semble difficile à l'heure actuelle de connaître la proportion d'équipes compensatrices qui seront réellement inscrites, en fonction de deux arguments opposés :

- selon la pyramide retenue au niveau régional on peut attendre la descente en Meurthe et Moselle d'environ 50 joueurs, auxquels on peut ajouter environ une centaine selon le nombre d'équipes paires de D1 et D2
- inversement, un certain nombre d'équipes de 6 sont incomplètes et se présentent à 5, pouvant conduire à une attitude de prudence quant à l'engagement d'équipes supplémentaires.

Ces équipes compensatrices seront prévues dans la division de l'équipe paire si celle-ci est première de poule et accepte la montée, ou dans la division en dessous dans les autres cas, sachant que le niveau de jeu de chaque division risque d'être augmenté

2/ Pyramide : proposition de modification

Une proposition d'un groupe est d'augmenter le nombre d'équipes par poule, par exemple 10 ; cependant, il faudrait trouver des dates supplémentaires et surtout il devient délicat d'harmoniser

les brulages par journée dans ces conditions ; de plus, on introduirait ainsi un défaut par rapport à l'harmonisation globale du championnat.

Deux groupes proposent de porter la D1 à trois poules, géographiques ou non, et les autres préfèrent conserver la situation actuelle de 2 poules ; pour la D2 la proposition est d'augmenter d'une poule en Meurthe sud, et pour la D3 de une ou deux poules.

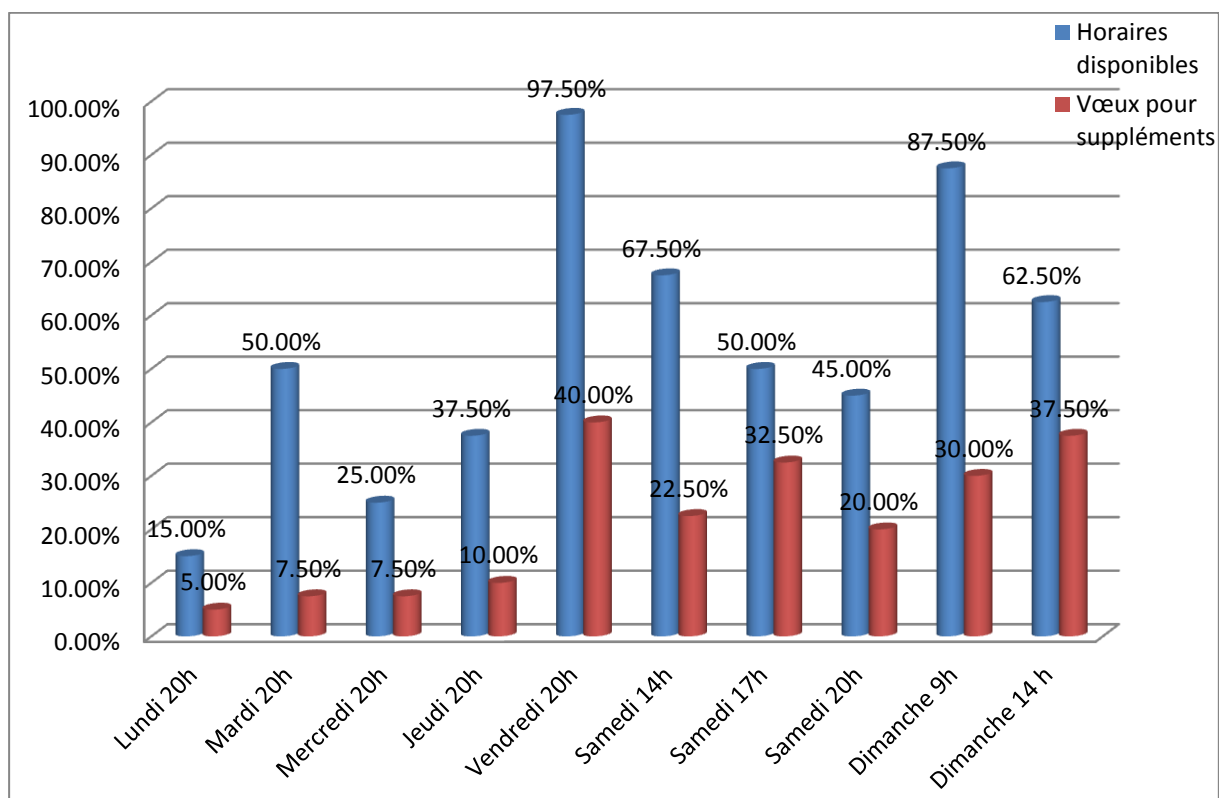
En fait, la volonté est de proposer des poules supplémentaires pour éviter d'entraîner des descentes trop nombreuses des équipes engagées selon le nombre d'équipes compensatrices.

Après discussion générale, il semble souhaitable de proposer au règlement deux scénarii, et d'utiliser le plus adéquat en fonction du nombre d'équipes compensatrices réellement engagées. Pour que ceci soit réalisé de façon la plus claire possible, il conviendra de connaître ce nombre le plus tôt possible, de façon à ce que chacun connaisse assez tôt les montées et surtout les descentes que cela engendrera. Une déclaration d'intention pourrait ainsi être demandée aux clubs concernés avant la fin de la phase 2. Les inscriptions d'équipes en D1, D2, ainsi que des équipes compensatrices pour 2013-2014 seront demandées dès la fin du mois de juin, l'engagement des niveaux D3 et D4 pouvant être réalisé ultérieurement.

3/ Nouvelles tranches horaires ?

Il semble difficile de faire jouer toutes les rencontres avec davantage d'équipes en fonction des capacités actuelles des salles, ceci valant à la fois pour les petits et les gros clubs.

Un questionnaire distribué aux participants montre qu'il existe d'autres tranches horaires possibles, mais que ces tranches ne sont pas identiques chez tous les clubs.



Questionnaire réalisé auprès des clubs présents (40 réponses)

Parmi les idées proposées :

. décalage d'une semaine pour la dernière division (recul pour permettre de compléter d'abord les équipes des niveaux supérieurs) : mais semble difficile, en fonction du nombre de semaines sur une phase, surtout en phase 1

- . des poules d'autres jours de la semaine, en D4, ou en D3 : possible mais pas forcément souhaité par suffisamment de présents ; un sondage global pourrait être proposé ? lors de l'engagement ?
- . avancer le samedi à 13 h pour permettre un deuxième créneau en fin d'après-midi : semble difficile et vraiment tôt pour d'autres participants ;
- . proposer un autre jour pour les coupes, de façon à permettre aux équipes « coincées » de décaler sur les autres vendredis, en demandant dès la fin septembre les avancements (voire reports selon les divisions)
- . jouer dans d'autres salles, en imaginant une solution de « clubs hôtes », proposant une bourse des salles : il faudra pour cela s'assurer que cela est possible en terme de responsabilité, et s'enquérir d'une possible convention d'utilisation

4/ D4 : 3 ou 4 joueurs

Rappelant qu'il est possible de déroger à l'harmonisation pour la dernière division départementale, il est demandé aux participants de s'exprimer quant au nombre de joueurs dans les équipes de D4 : ceux-ci sont unanimes pour préférer de rester à 4 joueurs.

5/ Remarques libres

D'autres remarques sont formulées : les équipes de 4 permettront d'augmenter la cohésion au sein de l'équipe, à comparer avec les deux « sous-équipes » dans une équipe de 6.

Les équipes de 4 permettront effectivement de limiter le nombre de véhicules, et donc les frais de déplacements

Un certain nombre de personnes s'expriment quant à la formule retenue, où chacun ne jouera que contre 3 adversaires (plus le double), et que l'absence de contraintes par rapport au placement donnera une impression de « loterie » quant aux résultats